EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 avril 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois avril deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 avril 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Cyril CINEUX, Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Jacques LANOIR, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 46

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Un crédit est inscrit au BP 2010 en soutien à l'activité développée par la Réunion des Musées Nationaux au Musée d'Art Roger-Quilliot où fonctionne la librairie boutique.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer la somme de 24 000 € qui est déterminée au regard du chiffre d'affaires 2009, ainsi que prévu dans le respect de la convention établie entre la Ville pour son Musée d'Art et la RMN.

L'activité de la librairie se terminera avec la convention qui nous lie et qui arrivera à échéance en juillet 2010. En effet, par courrier en date du 2 février dernier, la RMN nous a fait savoir qu'elle ne serait pas candidate à la reprise de la concession.

Malgré les efforts faits par la Ville et le gestionnaire pour aménager les locaux de façon plus attractive et fonctionnelle, malgré un strict contrôle des dépenses de personnel, le chiffre d'affaires n'est pas suffisant (environ 50 000 €) et couvre les seuls frais salariaux. La dépense par visiteur reste toutefois dans la norme.

Ce désengagement de la RMN, qui se retrouve dans d'autres musées de province, ne devrait pas avoir de conséquences graves en matière de personnel puisque la responsable de la librairie a annoncé un changement d'activité professionnelle et que son adjointe (temps partiel à 30 %) est en négociation avec l'employeur.

D'autres solutions en régie sont à l'étude pour la vente de catalogues d'expositions et de produits spécifiques au public et le local, dans le cadre d'une redistribution plus générale de l'atrium et de ses surfaces annexes, pourrait devenir un lieu d'accueil et de convivialité.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI